

Allocations familiales—Loi

D'une part, nous avons écouté le ministre de la Santé nationale et de Bien-être social défendre le projet de réduction des allocations familiales en le qualifiant de rajustement mineur qui ne compromettrait en rien le principe de l'universalité, des propos qui font tiquer un peu quand on prétend qu'il n'aura aucune répercussion sur le budget des simples citoyens. D'autre part, nous entendons un tout autre son de cloche dans la bouche du député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie) qui affirme que les paiements sociaux sont une sorte de gaspillage, une tradition qui a la vie dure chez les conservateurs, qui ont toujours dénigré les programmes sociaux en les assimilant à une forme de charité. En guise d'exemple, on a parlé des 60 milliards de dollars en dépenses sociales du gouvernement. Mais ce qu'on n'a pas dit aux députés, à tous ceux qui nous écoutent ou nous lisent à l'extérieur de la Chambre, c'est l'importance relative de ces dépenses par rapport au budget et aux comptes nationaux. C'était simplement une allusion à un chiffre global qui laissait entendre combien les classes productives étaient généreuses envers celles qui sont improductives aux yeux du député.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler au gouvernement et au parti conservateur que tant que pareille mentalité n'aura pas disparu, ils trouveront certainement des Canadiens pour les élire, mais ceux qui leur feront confiance ne seront pas légion.

J'ai eu l'impression que le gouvernement craignait, à juste titre, que ses députés participent au débat actuel. Mais il faut lui reconnaître un certain mérite. Le gouvernement doit prendre le taureau par les cornes en raison des sentiments qu'entretenaient les éléments les plus radicaux du caucus. D'une part, il se préoccupe à juste titre du déficit et, d'autre part, il doit tenir compte de certaines idéologies qui considèrent les dépenses sociales comme des subventions, des miettes qu'on jette aux pauvres pour acheter leur silence et leur docilité.

Mme Mitchell: Monsieur le Président, pourriez-vous demander aux ministériels de quitter la Chambre s'ils ont l'intention d'organiser une réunion ici même, car on dirait qu'ils sont en train de prendre le thé. Mon collègue parle d'un problème très grave.

M. le Président: Je considère, comme tous les députés certainement, que la députée est intervenue à propos. Puis-je simplement suggérer aux députés de toujours suivre ce genre de conseils.

M. Parry: Étant donné qu'il m'arrive parfois de me conduire ainsi, je n'avais pas du tout l'intention de me plaindre, monsieur le Président. Je suis sûr qu'on voudrait régler d'importants problèmes du côté du gouvernement avant que les ministres ne se réfugient dans la sécurité toute relative de leurs bureaux. Je sais bien sûr, étant moi aussi un professionnel de la politique, qu'on a intérêt à parler plus fort que le voisin. Mais alors tout ce qui parvient aux oreilles de la présidence, c'est une sorte de cacophonie, bien que je ne doute pas de la pertinence et même de l'importance de ce qui se disait.

● (1510)

J'aimerais revenir au thème qu'ont abordé les orateurs de notre parti et de l'opposition officielle. Je voudrais savoir pourquoi les ministériels n'interrogent pas le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), les membres du cabinet et leur premier ministre (M. Mulroney) pour savoir ce qui est arrivé aux promesses électorales du parti progressiste conservateur. Bien entendu, à ce moment-là, il n'avait été

question de réduire les allocations familiales dans le cadre de l'enveloppe globale des dépenses sociales. Il y était cependant beaucoup question de maintenir l'indexation. Pour reprendre une expression bien galvaudée qui restera à jamais gravée dans l'esprit des Canadiens, il y était au contraire beaucoup question du dépôt sacré que représentaient à juste titre nos programmes sociaux pour chacun des députés à la Chambre.

Le projet de loi a tout simplement pour objet de réviser les allocations familiales. Mais tous les députés qui sont intervenus à ce sujet ont choisi d'en parler dans un contexte plus général. Je n'ai aucune hésitation à faire de même. Même si pour les ministériels l'on peut apparemment faire remonter au Programme énergétique national tous les maux qui affligent notre pays depuis dix ans, d'autres nous ont présenté une analyse extrêmement sensée de l'objectif que le gouvernement s'efforce d'atteindre en réduisant ainsi les allocations familiales. Il vaut la peine de faire remarquer à la Chambre qu'en réalité l'indexation va être supprimée, puisqu'on ne tiendra plus compte que de la fraction de l'inflation excédant 3 p. 100 dans le nouveau calcul des allocations familiales. Même si cette forme d'indexation suppose une augmentation chaque année des paiements au titre des allocations familiales, elle ne donne pas en elle-même une part de l'augmentation des richesses et des moyens du Canada aux principaux bénéficiaires des allocations familiales, à savoir les gens les plus pauvres. Étant donné que l'indexation ne fait que lier une augmentation des paiements à la valeur de l'argent, elle ne tient pas compte des augmentations de notre produit national brut. Elle fait fi des orientations politiques ou de la possibilité que nous voulions, en tant que Canadiens, voir une partie de l'augmentation de notre richesse nationale être également partagée avec les gens qui assument—ne l'oublions pas—une très grave responsabilité non seulement en leur propre nom, mais également au nom de tous. Certains profiteront du fait que le gouvernement n'a pas rétabli le taux le plus élevé de l'impôt que le gouvernement fédéral précédent avait laissé tomber pour récompenser ses partisans les plus riches. D'autres pourront se prévaloir de l'exemption à vie sur les gains en capital. D'autres bénéficieront de la disparition de la limite imposée auparavant aux cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite ou encore des exemptions d'impôt que le gouvernement accordera à l'avenir. Ils élèveront leurs enfants dans la même société que ceux qui seront perdants suite à l'attitude rétrograde du gouvernement dans le domaine des allocations familiales.

Une chose m'a toujours frappé au sujet du Canada depuis mon arrivée au pays, il y a 15 ans. Les Canadiens ont toujours le vif sentiment qu'ils forment une société monolithique. On ne retrouve pas au Canada, Dieu merci, le système de classes et l'élitisme que j'ai quittés en venant ici. Selon moi, cette organisation de la société à laquelle nous, en tant que Canadiens, souscrivons largement par notre comportement même si ce n'est pas totalement, est une philosophie, une impression et un credo que le gouvernement devrait renforcer par tous les moyens et ne discréditer en aucune façon. Il faut voir ce que signifie pour les Canadiens la réduction des allocations familiales et l'augmentation pour seulement deux ans du crédit d'impôt pour enfants pour compenser. Il faut considérer le fait que pour une période de cinq ans, aucune famille ne profitera des propositions du gouvernement. Il faut examiner le message